



COMMUNE DE VUADENS

Parchets communaux

Disponibilités

Les parchets No 54, 72 et 73, d'une surface respectivement de 7'784 m², 8'336 m² et 9'348 m², seront disponibles pour la période du 1^{er} février 2023 au 28 février 2026.

Le plan de situation ainsi que le Règlement communal relatif aux critères d'attribution des parchets communaux peuvent être consultés auprès du secrétariat communal.

Les personnes intéressées par la location d'un de ces communs sont priées d'envoyer les documents requis au Conseil communal, p.a. Administration communale, Place de la Gare 20, 1628 Vuadens, **d'ici au 7 novembre 2022, dernier délai.**

Vuadens, octobre 2022